



BREVET D'INVENTION

Le Ministre de l'Industrie, du Travail, et de la Prévoyance Sociale,

Vu la loi du 24 mai 1854 :

Vu la convention d'union pour la protection de la propriété industrielle ;

Vu le procès-verbal dressé le 15 décembre 1932, à 13 h⁰⁰,
au Greffe du Gouvernement provincial du Brabant ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}. — Il est délivré à *M. A. Kégresse,*
156, rue Armand Silvestre, à Courbevoie
(France)
repr. par le Comptoir Industriel & Technique, à Bruxelles,
un brevet d'invention pour : *Procédé d'entraînement à*
écriture à pas variable,

faisant l'objet d'une première demande de brevet qu' *il a* déclaré
avoir déposée *en France, le 26 décembre 1931.*

Article 2. — Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques
et périls, sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention,
soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.

Au présent arrêté demeurera joint un des doubles de la spécification de l'inven-
tion (mémoire descriptif et dessins) signés par l'intéressé et déposés à l'appui de
sa demande de brevet.

Bruelles, le 31 Janvier 1933

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur Général de l'Industrie :

Chioy

J.J.

Belgique

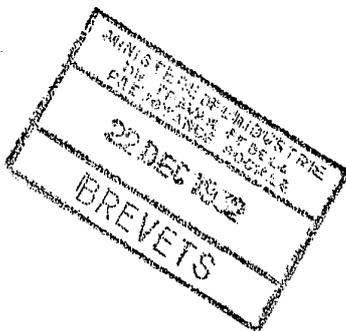
ROYAUME DE BELGIQUE

MINISTÈRE de l'Industrie et du Travail

BREVET d'invention n° 393067

DEMANDE DÉPOSÉE, le 15. XII. 1932

BREVET ACCORDÉ par arrêté ministériel du 31. I. 1933



MEMOIRE DESCRIPTIF

à l'appui d'une demande de

BREVET D'INVENTION

pour:

"Poulie d'entraînement à denture à pas variable."

par:

Monsieur KEGRESSE Adolphe.

ll Prériorité d'une demande de brevet dé-
posée en France le 26 déc. 1931.

On connaît déjà des poulies extensibles pour courroie de transmission, plate ou trapézoïdale, mais on ne connaît pas de telles poulies pour courroie comportant des dents d'entraînement; c'est le but de la présente demande de brevet.

Sur le dessin annexé :

La figure 1 représente, en élévation, une poulie.

La figure 2 est une vue en élévation de cette même poulie, avec les éléments extérieurs retirés.

La figure 3 est une coupe faite par la ligne A-B de la figure 1.

La figure 4 représente un profil de la poulie.

ll

La figure 5 représente un ensemble d'application d'une telle poulie entraînant un bandage souple de véhicule propulsé par voie sans fin.

La poulie est entraînée par un arbre 1, (figures 1 et 3), sur lequel est claveté un moyeu 2 (figure 3) comportant une joue 4.

Sur cette joue, est boulonné à demeure un disque 5 (figures 2 et 3) comportant près de son centre et près de sa périphérie, des ouvertures ovales 6, dans lesquelles peuvent coulisser librement les boulons 7. La poulie elle-même est constituée par une série d'éléments 8, de forme appropriée qui, lorsqu'ils sont assemblés entre eux au moyen des boulons 7, forment une jante dentelée sur les bords.

Les parties plates 9 de cette jante servant de reposoir pour la courroie, alors que les alvéoles 10 reçoivent les dents d'entraînement fixées sur la bande. Ces alvéoles peuvent, comme montré sur la figure 4, déboucher sur le côté extérieur de la jante, ou être encastrées dans le milieu de cette dernière.

Les éléments 8 reposent par leur base sur deux couronnes 11, coniques extérieurement (figure 3) réunies entre elles par des boulons 12, dont le nombre peut varier. Ces couronnes coniques 11 peuvent coulisser sur le moyeu 2.

En admettant que les boulons 7 soient desserrés, il est évident qu'en serrant les écrous des boulons 12; les cones 11 agissent sur la partie correspondante des éléments 8 et éloignent ceux-ci du centre, donc augmentent le diamètre de la poulie et en même temps le pas de sa denture.

Sur la figure 5 on a représenté une des applications du dispositif en question. Il s'agit ici d'une poulie motrice pour véhicule à voie sans fin. On voit, sur la figure, les dents 13, fixées à demeure sur la bande sans fin, dents qui s'engagent dans les alvéoles 10 obtenues par l'assemblage des éléments 8 de la poulie.

18

- 3 - 393067

La même caractéristique pourrait s'appliquer
aussi à des bandes sans fin métalliques, genre chaîne
Galle, ou encore chaîne de véhicule à voie sans fin.

- REVENDICATIONS -

1°- Poulie d'entraînement pour courroie à denture, caractérisée par une série d'éléments assemblés, dont chacun correspond à un pas ou une dent, ces éléments pouvant, mécaniquement, s'éloigner ou se rapprocher du centre, suivant la demande.

2°- Poulie d'entraînement pour courroie à denture suivant 1°, caractérisée par une série d'éléments assemblés sur une flasque ou disque central tournant avec le moyeu.

3°- Poulie d'entraînement pour courroie à denture suivant 1° et 2° dans laquelle les éléments reposent par leur base sur des couronnes, coniques extérieurement, pouvant coulisser par leur partie centrale sur le moyeu, ces couronnes étant réunies entre elles par des boulons permettant de faire varier leur écartement.

4°- Poulie d'entraînement suivant 1°, 2° et 3°, caractérisée par des ouvertures ovales prévues dans la flasque centrale, permettant un déplacement des boulons de fixation des éléments.

BRUXELLES, le 15 déc. 1932

P. Fon. Adolphe Hegrette

P. Fon. du **COMPTOIR INDUSTRIEL ET TECHNIQUE**

L. Dair

29

393067

Fig. 1.

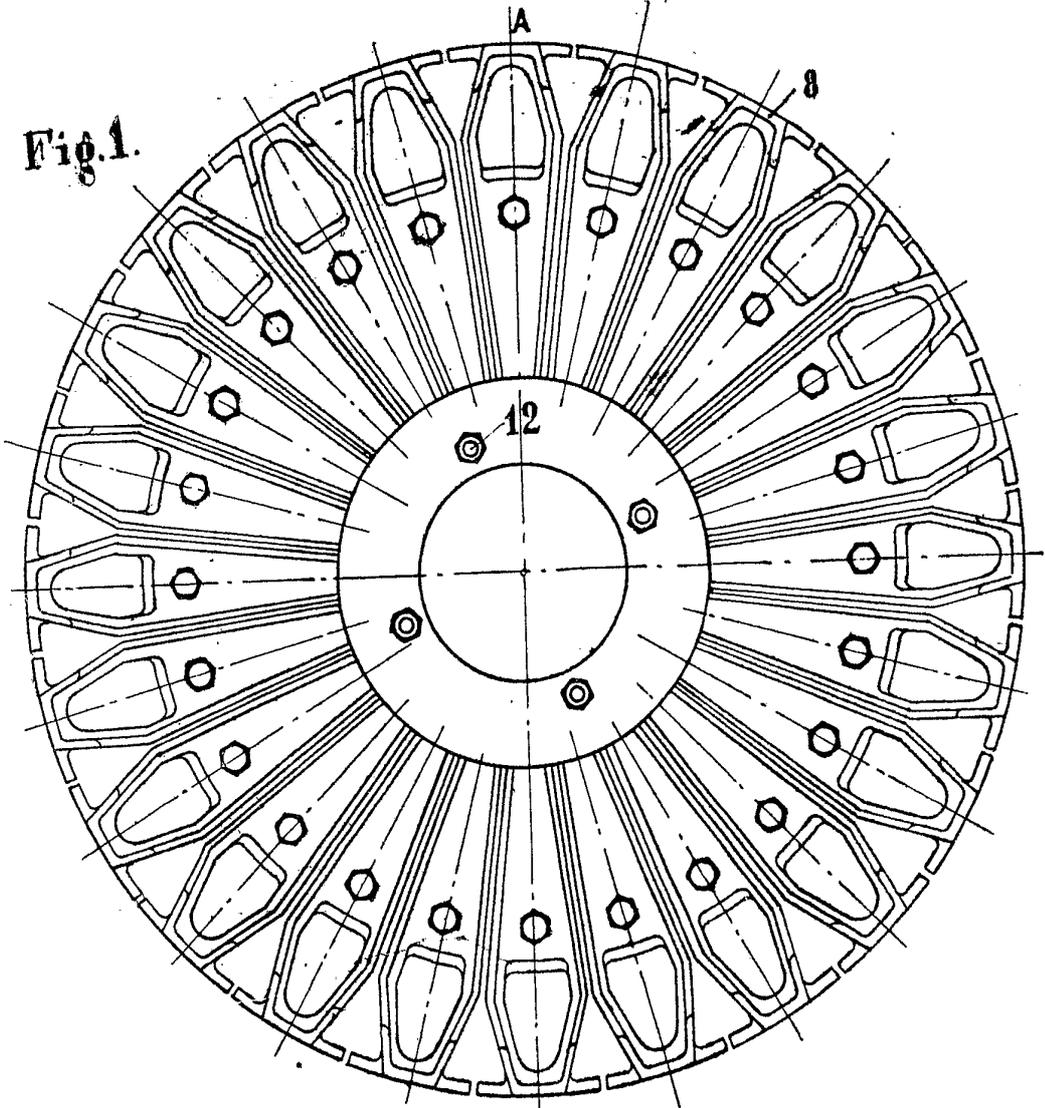
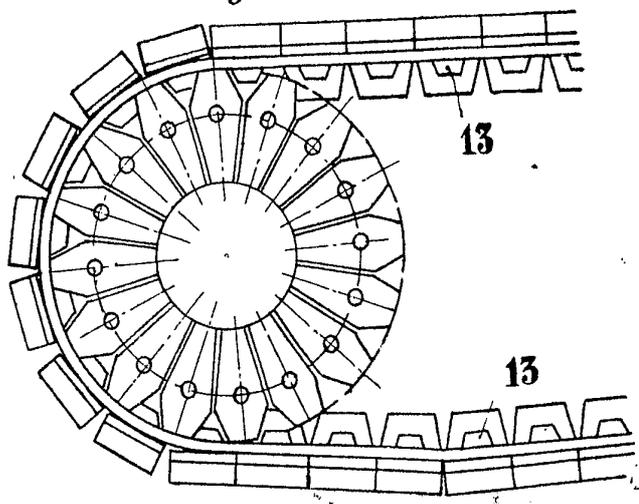


Fig. 5.



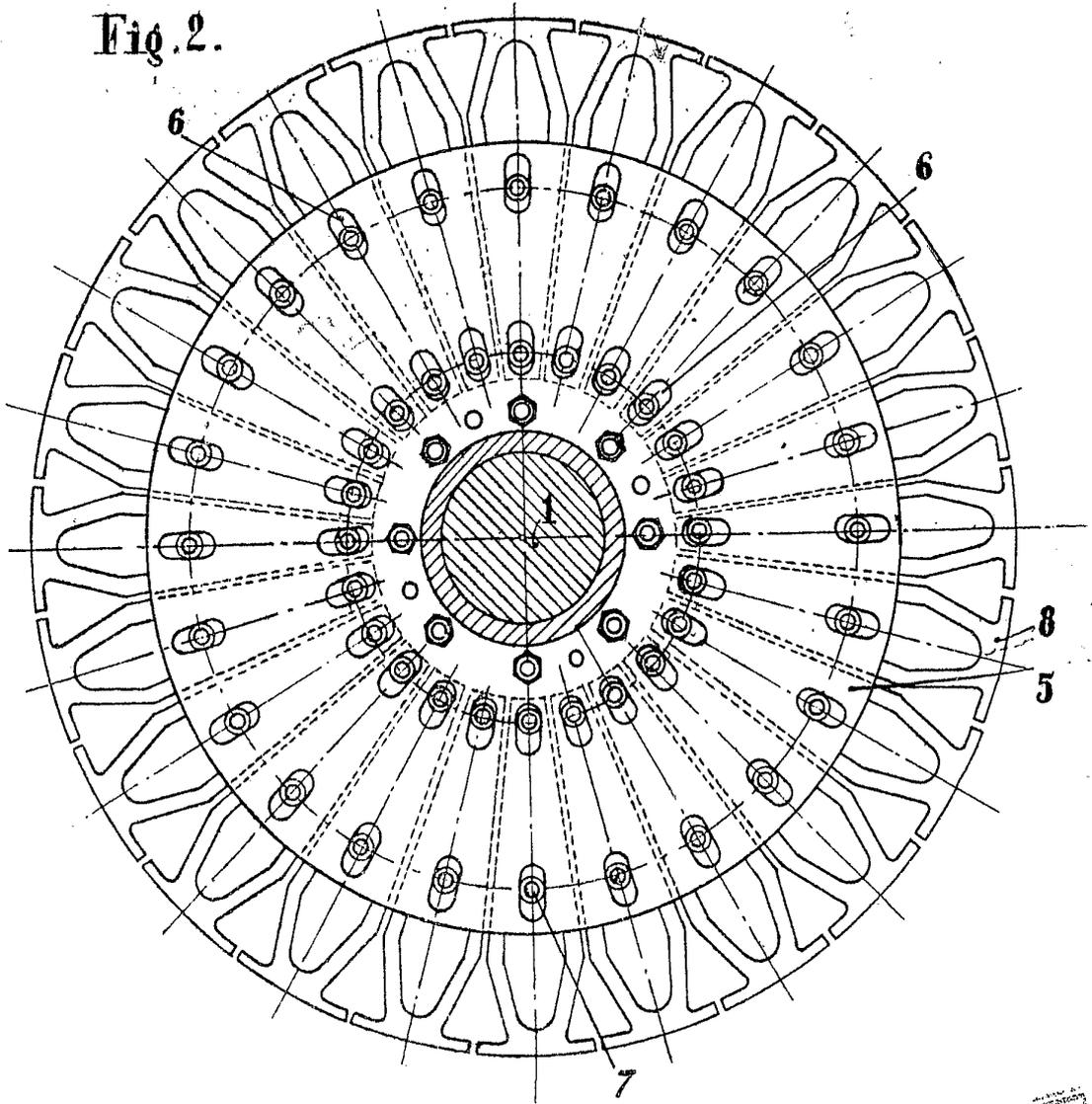
REVUE
4 12 1932
L. REVELS
L. REVELS
L. REVELS

15 dec. 1932
Adolphe Kugler

L. Dair

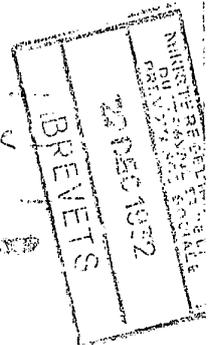
393067

Fig. 2.



15 dec. 1932.
Adolphe Kieffer

L. Daire



3067

393067

Fig.3

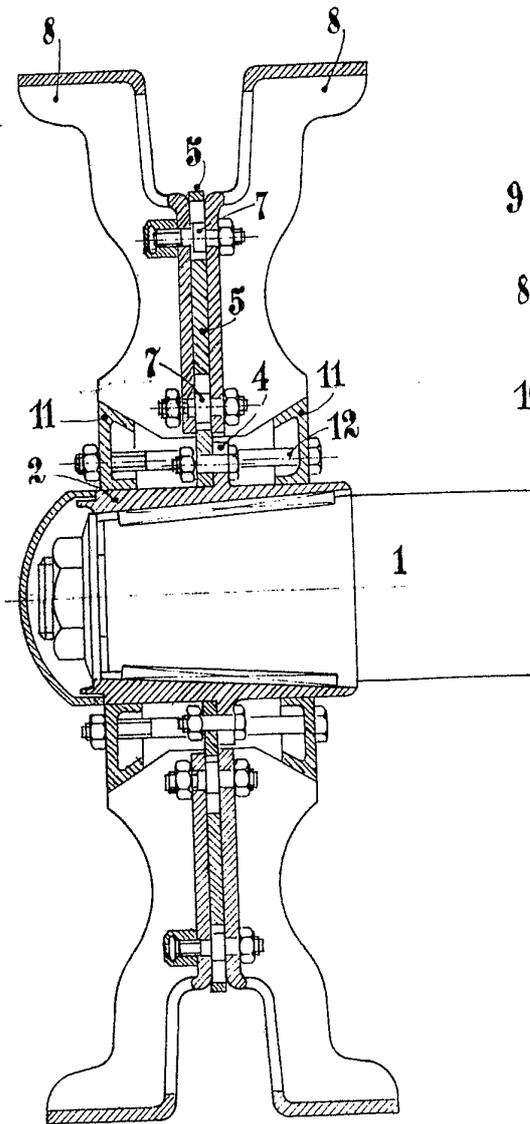
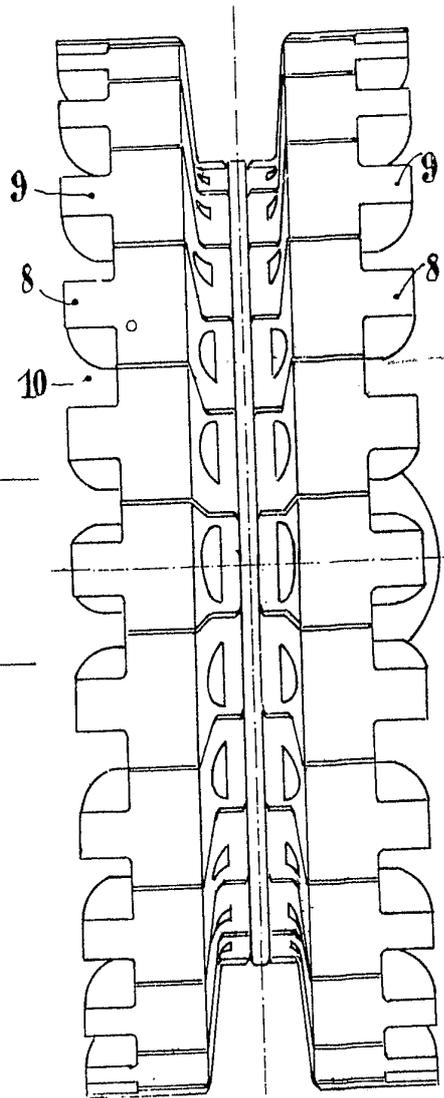
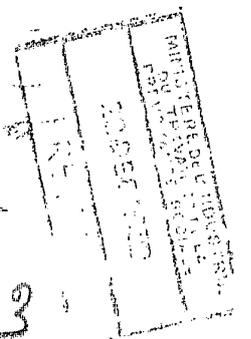


Fig.4



15 déc. 1932
Adolphe Fregresse

L. Dain



3